



## **COMMISSION D'APPEL**

Cette commission paritaire autonome, entérinée par la Fédération Française de Football, désignée pour la durée de la mandature 2016 /2020, est composée de 4 membres élus, 6 membres cooptés (1 représentant de la commission technique, 4 représentants de club, 1 représentant de la commission des arbitres).

- Président : Claude GAILLARD

- Vice-président : Éric LACOUR

- Secrétaire : Jean Louis BLOND

- Membres : Sandrine BUFFIERE, François NEBRA, Jean Paul GOUBIE, Jean-Pierre LAVEAUD, René MONSALLUT, Patrick VACHER, Bruno AUDY.

Nous avons accepté la démission de Maurice CHAPEAUD pour raison de santé. La commission le remercie infiniment pour services rendus et s'est réjoui de sa grande sagesse et parfaite analyse devant les dossiers examinés.

Nous avons dû pourvoir à son remplacement en souhaitant la bienvenue à Sandrine BUFFIERE qui nous apporte une note féminine indispensable.

Alors que la saison n'est pas encore entièrement terminée au moment de la rédaction de ce rapport, nous déplorons une augmentation du nombre de dossiers vraisemblablement en raison de l'aggravation des sanctions imposées par la FFF afin de faire face aux incivilités.

Ces dernières connaissent un accroissement exponentiel. Ce rappel est nécessaire pour une prise de conscience drastique des dirigeants et joueurs.

11 réunions ont été nécessaires à ce jour pour examiner 21 dossiers (14 dossiers en 2016/2017).

1 seule décision a été infirmée lors d'un appel interjeté en Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Nous nous sommes employés à écouter les doléances des clubs suite à une décision prise en première instance, dans un débat apaisé et contradictoire.

Nous devons cependant relever un nombre croissant d'absences excusées ou pas, suite aux convocations, nous en appelons à un maximum de vigilance pour que les convocations soient honorées, car parfois il nous est difficile de faire la part des choses sans contradiction.

La commission remercie et se réjouit de la contribution des commissions de première instance qui nous apportent l'éclairage nécessaire sur leur point de vue.

Nous remercions également le personnel pour son soutien administratif et complémentaire.

A titre personnel, malgré une indisponibilité passagère, je tiens à souligner la parfaite harmonie des membres de la commission d'appel qui dans un climat serein m'apportent leur expertise afin de nous imprégner des difficultés rencontrées dans l'analyse des dossiers.

Nous sommes sensibles aux éléments nouveaux qui peuvent nous être apportés pour nous rapprocher, autant que faire se peut, de l'exactitude des faits en cause, dans le respect des règlements.



Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Le Président de la commission,  
Claude GAILLARD

## COMMISSION DE DISCIPLINE

Pour mémoire, la Commission de Discipline est une commission de première instance qui regroupe en son sein des membres élus et cooptés du District venant de l'ensemble des familles du football.

Elle est aidée régulièrement dans sa tâche par l'ensemble du service administratif du district dont deux personnes y sont validées par le Comité Directeur pour traiter les dossiers qu'elle met en instruction.

Elle était composée cette saison :

- de 4 membres élus : Bernard DELOL (Président) - Pascal PINOTTI (Vice-Président) - Jean Bernard MARTIN (Secrétaire Général) - Huguette PIGEON (Secrétaire suppléante)
- de 8 membres cooptés: Paul ANDRIEUX - Pierre BIGOT - Denis BRIEU - Quentin DELANNES - Patrick MANOURY - Christian MERLINGEAS - Xavier MORTASSAGNE - José TAÏPA

Le Comité Directeur a nommé depuis le 26/09/2016 un instructeur Johann ALBERNY et son suppléant Martine BLOND.

Se réunissant tous les jeudis en réunion plénière, la commission a traité cette saison plus de 550 dossiers, soit directement, la plupart du temps, soit en demandant des rapports circonstanciés, soit en auditionnant, et cela de plus en plus, pour consigner à ce jour 40 procès-verbaux.

Certains dossiers, par manque flagrant d'éléments inscrits sur la feuille de match ou portés à notre connaissance, sont transmis à la Commission de l'Ethique qui les prépare et nous les retourne pour décision définitive. Sur ce sujet, je veux la remercier de la qualité de ses investigations.

Malgré tout, la Commission de Discipline n'a pas matériellement le temps de demander systématiquement des explications orales ou écrites, mais elle sait que se défendre reste un droit ; dès lors, je rappelle à nouveau que toute personne licenciée peut envoyer d'elle-même un rapport à la commission ou demander à être entendue par celle-ci. Je précise également que pour une audition, dont la convocation émane de la commission, tout Président de club concerné par le dossier peut y assister de droit.

Concernant le quantum des sanctions, cette saison le barème disciplinaire qui nous sert de référence a été modifié par nos instances nationales.

Il a été pour une partie aggravé vis-à-vis des joueurs pour ce qui concerne les tentatives de coups, les coups hors action de jeu, les coups hors rencontre, les brutalités entraînant blessures..., et de manière plus générale pour les incivilités, surtout celles commises par les dirigeants et éducateurs de nos clubs qui se doivent de montrer l'exemple.

Je précise que ce barème constitue simplement une référence et c'est la commission qui



## Rapports d'activité des Commissions

Saison 2017/2018

détermine la nature et le quantum de la sanction la plus appropriée à la lumière des faits dont elle est saisie, en tenant compte évidemment de l'existence éventuelle de circonstances atténuantes, voire exonératoires, ou au contraire aggravantes.

Mais ce qui reste dominant et même récurrent dans notre sport ,qui est encore celui qui est le plus pratiqué dans notre pays avec plus de 2 millions de licenciés, et bien ce sont les incivilités.

En effet, ces insultes, intimidations, menaces ou coups, toujours grandissants, avec le constat amer de davantage de progression chez nos jeunes joueurs, sont malheureusement le reflet de la majorité des sanctions disciplinaires décidées en commission.

Comme nous le savons tous, sur les pelouses, la petite provocation à l'oral ou par le geste peut très vite dégénérer et ces provocations s'intensifient en fin de saison par l'enjeu sportif.

Est-ce simplement les instances du football qui peuvent prévoir ces désordres, les éviter ou les réprimer ? Sûrement pas ! Il faut donc que tous les acteurs de notre jeu restent vigilants et unissent leurs efforts pour les stopper ou les enrayer et j'ai bien dit « jeu », car le football est d'abord un plaisir pour les amateurs que nous sommes.

Pour sa part, la Commission de Discipline du District, dans le respect du barème de référence et de manière la plus équitable possible, prononce et continuera de prononcer des sanctions adaptées à la gravité des faits qui peuvent aller, comme nous l'avons vu cette année, jusqu'à la radiation.

Pour conclure, je remercie les membres de la Commission pour leur disponibilité et leur sérieux, l'ensemble du Service Administratif pour son aide ainsi que le Président du District et son Comité Directeur pour leurs soutiens.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission,  
Bernard DELOL

### COMMISSION DES CHAMPIONNATS

#### Composition de la commission :

- Président : Christian RAIGNIER
- Secrétaire : Jacques MEYLEU
- Membres : Anne-Marie COMBEAU - Jean-Jacques COMBEAU - Daniel DOUGNAC - Dominique PLU

Remerciements et félicitations au personnel administratif pour avoir su gérer les reports des rencontres (+ de 200) à cause de la météo, non sans mal (les clubs n'étant pas toujours coopératifs). Cependant les dates des phases finales ont pu être respectées.

Pour la saison 2017-2018, 125 clubs ont engagé 190 équipes mais aussi 21 équipes féminines



et 16 équipes en Critérium à 8.

Sur ces 190 équipes :

20 n'ont pas terminé le championnat et nous avons enregistré

85 forfaits d'une journée en championnat et 24 en coupe.

Le championnat D5 supprimé pour une saison expérimentale, la compétition en D4 s'est disputée en 2 phases pour dégager 48 équipes (D4 Elite) 6 poules et 2 montées par poule en D3. Les autres en D4 Promotion (pour disputer le titre de champion). La formule sera reconduite pour la saison 2018-2019 (décision du Comité Directeur du 28 mai).

Nous avons orienté près de 300 dossiers vers la commission de discipline et plus d'une centaine vers celle des statuts et règlements.

Enfin nous avons sanctionné 18 licenciés inscrits sur une feuille de match alors qu'ils étaient suspendus.

La commission félicite les clubs qui ont une équipe qui accède à une division supérieure.

Clôture de la saison le 17 juin 2018 à Mussidan avec les Finales des Championnats.

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

D'ici là, bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission,

Christian RAIGNIER

## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Composition de la commission :

Mme BLAY Marie-Line - MM. CIALTI Paul, CHAUMET Jean-Paul, DUMAS Jacques, LAMBERT Jean-Pierre, LESSENTOT Didier, NOVAR Marc, REIX Robert.

Depuis le 07 septembre 2017 (1<sup>ère</sup> réunion), la commission, chargée de l'examen des réserves d'avant match et réclamations d'après match ainsi que du traitement des rencontres n'ayant pas eu leur durée réglementaire, s'est réunie 35 fois (au 24 mai 2018). La commission se réunit tous les jeudis soirs à partir de 17 heures.

Pendant cette période, la commission a traité 140 dossiers dont 5 réclamations d'après-match :

- Féminines : 3 dossiers
- Jeunes : 16 dossiers
- Seniors : 121 dossiers

- 8 dossiers pour match arrêté,
- 109 dossiers pour qualification de joueurs ou joueuses,
- 42 dossiers pour participation des joueurs (plus de 7 matchs en équipe supérieure...),
- 9 dossiers divers, dont 2 réserves irrecevables.



## Rapports d'activité des Commissions

Saison 2017/2018

La commission a plusieurs fois convoqué dirigeants, joueurs, arbitres et dans la majorité des cas, tous ont répondu présents permettant à la commission de mieux comprendre les faits (non présentation à une convocation : amende de 30 €). Toutes les décisions ont été prises en toute indépendance et toute équité.

Nous constatons cette saison une forte augmentation des dossiers :

- 2013-2014 : 136 dossiers,
- 2014-2015 : 147 dossiers,
- 2015-2016 : 134 dossiers,
- 2016-2017 : 107 dossiers,
- 2017-2018 : 140 dossiers (au 24 mai 2018).

Cette forte augmentation est due au nombre de matchs remis, à la prise en compte de la qualification sans appui et inscrit automatiquement sur les réserves pré-rédigées sur la FMI. Stabilité du nombre de matchs arrêtés.

A noter cette saison, aucun dossier pour fraude sur identité avérée.

Sur les 140 décisions prises par la commission des statuts et règlements, 4 ont donné lieu à des appels (niveau District).

**Rappel** : La commission constate souvent une mauvaise appréciation dans les mots employés entre participation et qualification dans la pose des réserves.

- sur la **qualification** d'un joueur ou des joueurs : joueurs licenciés à la date du match (absence de licence) et dont la licence a été enregistrée 4 jours francs avant la rencontre. La commission propose à l'Assemblée Générale **l'OBLIGATION D'APPUYER la réserve comme pour la participation**,

- sur la **participation** : joueur de l'équipe supérieure en équipe inférieure (en championnat pas plus de 3 joueurs à plus de 7 matchs ou 10 matchs en équipe supérieure et 0 joueur si l'équipe supérieure ne joue pas le même jour). **OBLIGATION D'APPUYER LA RESERVE** pour être prise en compte (par mail à l'adresse [secretariat@dordogne-perigord.fff.fr](mailto:secretariat@dordogne-perigord.fff.fr)).

Je voudrais remercier les membres de la commission pour leur dévouement, leur impartialité ainsi que le personnel administratif pour leur aide et disponibilité tout au long de la saison 2017/2018.

Le Président,  
Didier LESSENOT

### DEPARTEMENT JEUNES

Le Département Jeunes regroupe la Commission Jeunes à 11 et la Commission du Football Educatif. Les deux commissions gèrent l'ensemble des catégories des U6 aux U18.

La commission du Foot Educatif comprend Alain THOMASSON, Eric CHEVALIER (CTR), Josselin CHUBILLEAU (CDFA) et Daniel FAURE (Président).



## Rapports d'activité des Commissions

Saison 2017/2018

La commission Foot à 11 est composée de Bernard BESSON, Jean-Bernard MARTIN, Yves KASDAN, Dominique CAILLOU, Eric CHEVALIER (CTR) et Patrick DEMARET (Président).

Les débutants (catégories U6 à U9) sont gérés par Josselin CHUBILLEAU qui programme les réunions de secteurs (en septembre et en janvier) pour l'élaboration des calendriers des rassemblements.

Le District est découpé en 6 secteurs qui sont gérés par des responsables volontaires locaux. Ce principe donne satisfaction depuis 5 ans et permet surtout de remettre rapidement les plateaux annulés et de palier aux difficultés rencontrées par certains clubs.

La gestion des retours des feuilles de présence et la surveillance des joueurs non licenciés sont administrées par Josselin CHUBILLEAU.

La Journée Nationale des Débutants aura lieu le 9 juin sur trois lieux (regroupant chacun 2 secteurs) : Nontron, Chancelade et Montpon.

La gestion des compétitions U11 et U13 respectent les consignes de la DTN.

Les membres de la commission viennent au District le mardi et mercredi à tour de rôle et la commission se réunit entièrement chaque jeudi de 16h00 à 18h00.

Le nombre d'équipes dans ces 2 catégories est stable par rapport à la saison dernière.

Les U11 ont eu leur journée « plus de foot » le 26 mai. La finale à 16 équipes à Brantome a placé TRELISSAC, NEUVIC ST LEON et MONTPON MENESPLET sur le podium. La saison a été perturbée par les intempéries et la commission regrette la démobilisation de certains clubs dès le mois d'avril, ce qui désorganise la fin de saison.

En U13 TRELISSAC, BERGERAC PERIGORD, COC CHAMIER, BOULAZAC et GRIGNOLS VILLAMBLARD ont obtenu une place en régionale et surtout conservent leurs places en Ligue pour la saison prochaine. La Finale du Festival Foot U13 Pitch du District a vu BERGERAC PERIGORD gagner sa place en régionale chez les filles et les garçons.

Un fait remarquable avec une victoire d'un club de la Dordogne vainqueur du Pitch régional pour la quatrième saison consécutive, BERGERAC PERIGORD a succédé à TRELISSAC, mais les Bergeracois se sont imposés face aux équipes de la Nouvelle-Aquitaine et représenteront cette grande région lors de la Finale Nationale.

Les compétitions U15 et U18 se sont déroulées sans problème particulier à part bien sûr la gestion des intempéries et aussi parfois des contestations d'arbitrage, problèmes récurrents sur certains clubs.

La commission se réunit tous les jeudis de 14h00 à 16h30 et Jean-Bernard MARTIN assure la permanence le samedi matin au District.

Les Finales des Coupes Dordogne et District U15 et U18 se sont déroulées à Notre Dame de Sanilhac le 12 mai 2018. BOULAZAC, FOOthisLECOLE, BERGERAC PERIGORD et TRELISSAC se sont partagé les titres.

Les Finales de championnats se joueront à Chancelade le 2 juin entre HAUTEFORT et BELVES en U15 2<sup>ème</sup> division et CHAMPCEVINEL et COURS DE PILE en 1<sup>ère</sup> Division. Côté U18, LE MONTEIL sera opposé à ST AULAYE en 2<sup>ème</sup> Division et VALLEE DE L'ISLE à SARLAT MARCILLAC en 1<sup>ère</sup> Division.

La saison prochaine verra la commission gérer les compétitions U15, U17 et U18. Le choix d'évoluer soit en U17 ou en U18 sera libre pour les clubs lors de l'engagement fin août.



Depuis 3 saisons nous avons créé un championnat inter district avec le Lot et Garonne en U18 et U15 pour notre élite départementale. En U18 c'est FOOTHISLECOLE qui s'adjuge le titre et en U15 le titre de champion de la Dordogne revient à SARLAT MARCILLAC. Ces deux équipes évolueront en Ligue la saison prochaine. Ces compétitions donnent satisfaction aux participants, la saison prochaine ces championnats se feront en U15 et U17 et seront peut être étendus à la Charente

Le Département Jeunes remercie les commissions des arbitres et des éducateurs pour leur aide très active ainsi que le personnel administratif du District.

Nos remerciements iront également aux différents clubs ayant organisé avec nous les finales du district sans oublier notre partenaire l'équipementier sportif SERIPUB de Terrasson

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en espérant vous retrouver aussi nombreux et aussi motivés la saison prochaine.

Le Président de la Commission,  
Patrick DEMARET

### COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

La Commission Départementale de l'Arbitrage, qui était composée de 19 membres nommés par le comité de direction en début de saison, a eu pour mission de gérer l'arbitrage de nos compétitions.

Pour remplir la mission qui lui est impartie, la CDA s'est réunie 5 fois en réunion plénière pour débattre de différentes orientations et faire le point sur le déroulement de celle-ci. La commission a également organisé des réunions de bureau pour régler les affaires les plus urgentes ne nécessitant pas d'être débattues en réunion plénière. En dehors de ces périodes de réunions, un passage quotidien a été assuré au District pour gérer les affaires courantes et une permanence a été organisée le samedi matin de 11h à 12 h pour les changements de dernière minute.

Dans le cadre de la nouvelle organisation demandée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, les examens d'arbitres se sont déroulés sous l'égide de l'IR2F avec l'organisation de deux stages dans notre district au cours desquels 27 candidats ont été admis, représentant une légère baisse par rapport aux années précédentes.

La CDA a été organisée en sous-commission où le travail de chacun a pu être apprécié à sa juste valeur :

- la sous-commission des désignations seniors qui s'est réunie en principe tous les lundis soirs pour désigner environ 160 arbitres lors des journées de championnat (André BALDAUF, Gilbert BOSSE, Jean-Paul CHAUMET et Xavier MORTASSAGNE).
- la sous-commission des jeunes arbitres qui a désigné quant à elle une cinquantaine de jeunes arbitres lors des journées de championnat (Gilbert BOSSE et Jean-Bernard MARTIN).





## Rapports d'activité des Commissions

Saison 2017/2018

- la sous-commission futsal chargée de désigner les arbitres pour cette compétition (Daniel BOCQUIER).
- la sous-commission des contrôles, qui a travaillé en étroite collaboration avec la sous-commission technique et qui a désigné chaque semaine les observateurs officiant le dimanche en championnat, permettant en fin de saison d'établir les classements qui permettront aux arbitres d'accéder en catégorie supérieure, de se maintenir ou de descendre en catégorie inférieure (Yves LESCOUALCH et André BALDAUF).
- la sous-commission technique qui était chargée de la formation des arbitres en assurant tout au long de la saison de très nombreuses heures de formations au travers des stages en internat, des cours décentralisés, des stages et des examens (responsable Christophe ALLARD).

En plus du travail des sous-commissions précitées, il y a lieu de souligner :

- le travail de Daniel BOCQUIER qui a été chargé du pointage des feuilles de matches pour s'assurer du déplacement des arbitres et du respect des indemnités qui sont allouées,
- le travail de Xavier MORTASSAGNE et Jean-Paul CHAUMET qui ont assuré le secrétariat de la commission avec tout le temps que cela nécessite,
- le travail de Daniel BOCQUIER qui a été chargé de l'application du bonus/malus,
- le travail de Gilbert BOSSE et Jean-Paul CHAUMET qui ont été les grands ordonnateurs du Challenge du Fair-Play organisé conjointement avec l'UNAF 24,
- le travail de Gilbert BOSSE, Patrick BUFFIERE et Christian MERLINGEAS chargés d'analyser les feuilles d'appréciations des arbitres sur les rencontres de P1,
- le travail des responsables de secteur lors des cours décentralisés à savoir Christophe ALLARD, André BALDAUF, Gilbert BOSSE, Wilfried CHAUSSIER, Quentin DELANNES, Yves LESCOUALCH, Xavier MORTASSAGNE, Michel MOURET, François NEBRA, Laurent SAVARY et Aubin SOLER.
- le travail de Quentin DELANNES chargé de la communication et de la promotion des actions réalisées par la commission,
- le travail de nos représentants auprès des autres commissions du district,
- le sérieux dont ont fait preuve nos observateurs seniors et jeunes dans l'examen des arbitres,
- les excellentes relations que nous entretenons avec l'U.N.A.F 24 qui reste un partenaire incontournable de la CDA,
- les excellentes relations que nous entretenons avec la commission technique du district et son représentant auprès de la CDA Gilles THOMAS,
- les excellentes relations que nous entretenons avec le personnel administratif et technique du district nous permettant de travailler dans d'excellentes conditions,
- les excellentes relations que nous entretenons avec le Président Patrick MATTENET et son comité de Direction.

Le Président de la commission,  
André BALDAUF





## **COMMISSION DES COUPES**

### Composition de la Commission :

Président : Eric LACOUR

Membres : Daniel BOCQUIER (CDA), Julien BEAUGIER, Jérôme CREYSSAC, Stéphane DUMAS, Philippe GIMENEZ et Roland ETCHART (cooptés).

### Equipes engagées :

Coupe Département Dordogne :	114
Coupe du District :	77
Challenge Seripub24.fr :	129
Challenge Féminin à 8 :	22

7 tirages au sort organisés au District à MARSAC et 2 à l'extérieur : le 17 octobre 2017 à CHAMIERES avec le club du COCC et le 26 octobre 2017 au Comptoir des Vignes à BERGERAC avec la société LE BIHAN.

Un grand merci au club de ST AULAYE et à la municipalité pour la réussite de la journée des Finales le 20 mai 2018.

De nouveau merci à nos partenaires que sont le Conseil Départemental et la société Seripub24.fr sans qui ces finales ne seraient pas ce qu'elles sont.

Enfin merci aux membres de la Commission des Coupes qui savent se rendre disponibles tant pour les tirages que pour l'organisation des Finales.

Merci aux nombreux clubs qui nous accompagnent tout au cours de la saison à l'occasion des différents tirages.

La Commission remercie également le personnel administratif surtout cette saison avec les nombreux reports de rencontres dus aux intempéries.

Le Président de la Commission,  
Eric LACOUR

## **COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

La commission a pour mission :

- de statuer sur le rattachement des arbitres à un club, y compris sur celui des arbitres ayant changé de club ou de statut.
- de vérifier si les arbitres ont satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club.
- d'apprécier la situation des clubs au regard du Statut Fédéral de l'Arbitrage.

La Commission comprend 7 membres :

- 1 président membre du comité de direction du District : Jean Louis BLOND.
- 3 représentants des clubs : Alain MARTY, Jean-Joël LACOTTE, Didier MERY.
- 3 représentants des arbitres : François NEBRA, André BALDAUF, Aubin SOLER.



Elle s'est réunie à 3 reprises, le 01 septembre 2017, le 30 janvier 2018 et le 29 mai 2018. La troisième réunion a pour objet de définir la situation des clubs au 1<sup>er</sup> juin après examen du nombre de matches effectués par leurs arbitres.

Pour la première fois cette saison, la CDSA 24 a participé avec les CDSA des autres districts de la LFNA à une réunion plénière de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage le 26 septembre 2017. Elle participera à nouveau à une réunion identique le 05 juin 2018.

Elle se félicite de la collaboration et bonne relation entre la Commission Départementale d'Arbitrage et de celle de Recrutement et Fidélisation des Arbitres.

Je remercie MM. Alain MARTY, Jean-Joël LACOTTE, Didier MERY, François NEBRA, André BALDAUF, Soler AUBIN pour leur assiduité, leur attention et leur avis judicieux.

Le Président de la Commission,  
Jean-Louis BLOND

## COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE

### Composition de la commission :

Président : Julien BEAUGIER

Membres : Johann ALBERNY, Daniel BOCQUIER, Josselin CHUBILLEAU, Jean-Jacques COMBEAU, Eric LACOUR, Olivier MARTINEZ, Patrick MATTENET

Sur la saison 2017-2018, nous avons 8 équipes inscrites dans notre championnat Futsal. Nous avons à ce jour 2 équipes en Ligue qui sont PAYS DE L'EYRAUD et COURSAK qui finissent 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de leur championnat.

Notre compétition phare est la coupe départementale qui se déroule pendant la trêve hivernale. Nous avons eu comme engagements :

- 24 équipes Seniors
- 9 équipes Féminines
- 18 équipes U18
- 18 équipes U15
- 48 équipes U13
- 52 équipes U11

Cette année nous avons créé une sélection qui était composée de joueurs ayant participé au championnat et à la coupe.

Sur le 1<sup>er</sup> rassemblement, 27 joueurs étaient présents.

Sur le 2<sup>ème</sup> rassemblement, 20 joueurs étaient présents et nous avons invité une équipe de Ligue.



## *Rapports d'activité des Commissions*

*Saison 2017/2018*

Le mardi 3 avril et le mercredi 4 avril 2018 nous avons accueilli l'équipe de France Futsal U21 contre la Russie pour des matchs à Sarlat et à Bergerac, sur le principe de matchs aller-retour. A noter que ces matchs se sont déroulés sur un très haut niveau de jeu et un très bon état d'esprit.

Je peux dire que cette année a été riche pour le Futsal et pour son développement.

Le Président de la Commission,  
Julien BEAUGIER

### **COMMISSION DE L'ETHIQUE**

Cette commission, créée en 2016 sur proposition de Monsieur le Président du District de Football Dordogne-Périgord, est composée de 8 membres dont 2 élus au Comité Directeur.

Au cours de la saison 2017-2018, la commission présidée par Jean Joël LACOTTE a été saisie et a traité 17 dossiers pour lesquels il a été décidé soit un classement sans suite au regard de l'insuffisance de faits, soit un rappel à l'ordre à la (les) personne(s) visée(s) ou une transmission à la commission de discipline avec recommandation de sanctions.

Le Président de la Commission,  
Jean-Joël LACOTTE